



Le Tambourin.



infos pratiques

- Urgences • 112
- Pompiers • 18
- Samu • 15
- Centre antipoison • 04 91 75 25 25
- Urgences Dentaires • 04 66 23 66 30
- Guêpes & Frelons • 04 30 38 10 74
- Police secours • 17
- Police Municipale • 04 66 57 38 01
- Police intercommunale • 04 66 03 19 34
- Gendarmerie • 04 66 57 03 53
- Mairie • 04 66 57 38 00
- Paroisse Catholique • 04 66 57 01 73
- Préfecture • 08 20 09 11 72
- Conciliateur de Justice • 04 66 57 38 00
- Offi. Tourisme du Pont du Gard • 04 66 37 22 34
- ENEDIS • 09 72 67 50 30
- GRDF (dépannage/urgence) • 08 00 47 33 33
- GRDF Raccordement • 09 69 36 35 34
- VEOLIA Beaucaire • 09 69 32 93 28
- ORANGE dépannage • 3900
- SMICTOM (ramassage poubelles) • 08 00 82 10 10
- Encombrants • 04 32 62 85 11
- SPANC CCPG (assainissement) • 04 66 37 67 73

Infirmières

- Pauline Bottero • 04 66 03 06 67
- Delphine Condette • 04 66 03 06 67
- Audrey Cavalli-Roland • 06 64 78 78 41
- Carine Courbin • 07 55 67 65 61
- Faustine Combe • 06 76 23 04 17
- Stéphanie Guarinos • 06 76 61 48 64
- Sandrine Caniou-Labelle • 06 15 03 33 45
- Rachel Lantenois • 06 11 18 52 92
- Sylvie Mercier • 06 81 88 87 26
- Virginie Passat-Garcia • 06 22 74 19 39

Médecins

- Dr GAUJARD • 04 66 57 47 40
- Dr FAILLE • 04 66 57 31 75

Pharmacies

- De garde • 32 37
- Pharmacie d'Aramon • 04 66 57 06 03

Services divers

- La Poste Aramon horaires
Lundi: Fermé
Mardi: 08:45-11:45, 14:15-17:00
Mercredi: Fermé
Jeudi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Vendredi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Samedi: 09:00-12:00
Dimanche: Fermé



Gendarmerie Nationale

Aramon

Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

Montfrin

Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

Remoulins

Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

DEMANDE INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Toute demande d'intervention sur la voie publique par les services techniques de la ville sont à envoyer directement par la personne avec ses coordonnées et le détail de sa demande (adresse exacte de l'intervention, descriptif de la situation etc...) à la mairie à accueil@aramon.fr. ou sur la messagerie privée Facebook de la page @Villaged'Aramon qui transmettra au service concerné ou vous orientera vers l'interlocuteur qui concerne votre demande.

- Pour les problèmes de stationnement ou de circulation ou de troubles sur la voie publique, les interlocuteurs privilégiés sont:
- La Police Municipale: [04 66 57 38 01](tel:0466573801)
- La Police Intercommunale (à partir de 18h): [06 37 65 44 27](tel:0637654427)
- La Gendarmerie Nationale: [04 66 57 03 53](tel:0466570353)
- Pour le ramassage des déchets:
- Le SMICTOM RHONE GARRIGUES: [04 90 15 17 80](tel:0490151780)
- Pour une panne l'électricité ou d'eau à votre domicile, il convient d'appeler en premier lieu votre fournisseur qui pourra vous informer de la durée de la panne et qui est l'intervenant prioritaire.

Sommaire

- 3 Le Mot du Maire
- 4 Actualités services
- 8 Actualités Village
- 10 Associations
- 13 Agenda
- 15 Tribune
- 16 Programme Noël



www.aramon.fr



contact@aramon.fr



[Villagearamon](https://www.facebook.com/Villagearamon)

Mairie d'Aramon

Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00

Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h

Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à **26 janvier pour une distribution prévisionnelle au 23 février**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.

Elu délégué à la communication: Serge Gramond

Rédactrice en chef: Sarah Deveaux

Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40

Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA,, Amis de Saint Pancrace, Club des Ainés

Impression: Imprimerie Despesse

Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



Chers Aramonaises, chers Aramonais,

L'année 2023 a été une année de défi pour nous tous. La croissance économique a ralenti en 2023 et les ménages français ont ressenti les effets de la hausse des prix, et la baisse de leur pouvoir d'achat. Il en est de même pour notre collectivité qui a subi les augmentations des prix de l'énergie et a dû s'adapter au plus vite pour maintenir l'ensemble des services de la collectivité.

Je sais au combien nous sommes tous concernés par ces difficultés mais je reste optimiste quant à la capacité de résilience des Aramonais grâce à l'implication de tous dans la vie quotidienne de notre village. Je suis fière du travail accompli par l'ensemble des élus et des agents municipaux et de l'implication de tous au service de notre commune, votre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement les associations, dont la contribution à la vie d'Aramon permet aux habitants de se retrouver autour d'une passion commune et de créer des occasions de rencontre et de partage. Elles contribuent à faire de la commune un lieu plus agréable et plus dynamique.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de leur dédier un numéro supplémentaire du Tambourin qui sera distribué en même temps que le numéro de février afin de mettre en valeur l'évènementiel de la ville, largement soutenu par notre tissu associatif que nous souhaitons mettre à l'honneur à cette occasion.

Nous allons également poursuivre la rénovation et l'entretien de nos bâtiments, de notre voirie et plus particulièrement de notre éclairage public dont la vétusté a pour conséquence des pannes qui nécessitent de gros investissements.

La rénovation des bâtiments est un projet important pour de nombreuses communes. Elle permet d'améliorer la qualité de vie des habitants, de réduire les dépenses énergétiques et de protéger l'environnement.

De même, l'investissement dans la voirie et le stationnement sont des projets importants en ce qu'ils permettent d'améliorer la qualité de vie des habitants et de contribuer au développement durable de la commune.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Je tiens à vous présenter, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année qui arrive. Je vous souhaite également une année 2024 riche en projets et en réalisations pour notre commune. Vœux que j'aurais l'occasion de vous présenter en personne le 12 janvier à 18h30 à la Salle Eugène Lacroix.

En attendant, j'espère vous croiser lors de nos festivités de Noël sur le Planet vendredi 22 décembre et vous souhaite de passer de doux moments de partage et de convivialité avec vos familles et vos proches.

Pascale PRAT

Actualités

Services techniques



Eclairage public: un investissement sur le long terme

Depuis quelques temps, plusieurs pannes ont été notifiées à nos services au niveau de l'éclairage public.

Toutes les pannes pour lesquelles les services ont été saisis font ou feront l'objet d'une intervention.

Cependant, elles nécessitent le recours à de nouveaux mâts et de nouvelles technologies moins énergivores et plus vertueuses pour un remplacement qui se veut pérenne et ne se cantonne pas à une réparation qui ne serait qu'éphémère et qui engendrerait de nouvelles pannes ultérieurement.

Les délais d'approvisionnement pour le matériel peut varier, c'est pour cette raison que certaines pannes demandent des délais de réparation plus longs.

Le parc actuel a un niveau de vétusté élevé (datant à plus de 70% d'avant les inondations de 2002)

Ainsi la commune souhaite entreprendre en début d'année 2024, une opération de plus de 170 000 € de travaux, qui vont concerner plusieurs quartiers ainsi qu'une enveloppe supplémentaire de 100000€ par an jusqu'en 2026 pour continuer à rénover le réseau.



Un éclairage Noël 100% éco-responsable

L'éclairage de Noël comporte 43083 lampes LED pour un coût total de 733€ de consommation électrique et 45 jours d'allumage.

Les décors, sont conçus avec un biomatériau recyclable et biodégradable à base de bouteilles recyclées au nombre de 5380 qui produisent 10 fois moins de CO2.

Les bouteilles PET (polyéthylène téréphtalate) issues du tri sélectif sont transformées puis injectées dans des imprimantes 3D pour produire les décors utilisés à Aramon cette année.

Ce procédé limite les rebuts à la fabrication et permet une recyclabilité totale en circuit court de ces décorations.

Les heures de luminosité sont calées sur les mêmes horaires que l'éclairage public

Stationnement et chaussée: parking arènes, quai de la liberté, rue des cardinaux



Afin d'améliorer l'offre de stationnement, la commune investit dans plusieurs travaux dans le quartier des Arènes.

Un parking d'environ 70 places est en cours de création sur le coté des arènes. Le revêtement utilisé pour délimiter le parking est issu de recyclage de rabotage de chaussée (sans goudron)

Le Quai de la Liberté voit également quelques changements prendre place. Le stationnement toléré mais pourtant déjà interdit, l'est maintenant définitivement. Une tolérance est mise en place pour le déchargement, mais les riverains ne disposant pas de stationnement dédié sur leur propriété doivent avoir recours au stationnement de surface autorisé. Cette mesure est rendue obligatoire pour le passage des véhicules de secours, actuellement empêché par ce stationnement sur quai. Par ailleurs, une collecte en porte à porte des déchets sera effectuée à partir du 1er janvier pour les riverains du Quai de la liberté leur permettant ainsi de ne pas avoir à se déplacer pour évacuer leur déchets.

Enfin, la chaussée abimée de la rue des Cardinaux a été remise en état début décembre.

Actualités



Les aînés reçoivent leur colis gourmand



C'est Noël pour les aînés d'Aramon! Comme chaque année, Madame le Maire, le conseil municipal et le conseil d'administration du CCAS de la commune offriront le 20 décembre, aux Aramonais de plus de 70 ans un colis garni de produits festifs.

Au total, 481 colis pour personnes seules et 150 colis pour les couples seront distribués en mairie et 11 colis adaptés seront amenés aux résidents Aramonais de l'EHPAD d'Aramon.

Un moment de convivialité très attendu pour nos aînés.



Distribution mercredi 20 décembre de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 Salle de la Mairie

Nouveau partenariat avec l'EHPAD



Un partenariat a été développé avec l'EHPAD d'Aramon afin d'assurer une activité supplémentaire pour nos seniors. A partir du début d'année, la médiathèque se déplacera régulièrement pour assurer des lectures et des dépôts d'ouvrages grâce à son catalogue étoffé de livres adaptés pour une lecture apaisée.



Police Municipale Convention Cadre avec la Gendarmerie Nationale



La gendarmerie a par définition une zone de compétence rurale. Sa présence en renfort des polices municipales et intercommunales fait donc l'objet d'une convention particulière qui vient d'être renouvelée pour Aramon.

Si la gendarmerie nationale est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois (art. L421-1 du code de la sécurité intérieure), la police municipale constitue un pouvoir administratif censé assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés (art. L511-1 du code de la sécurité intérieure). Si la gendarmerie nationale est destinée à assurer la sécurité publique et l'ordre public (art. L421-1 du code de la sécurité intérieure), la police municipale est destinée à assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques (art. L511-1 du code de la sécurité intérieure).

La police municipale peut assurer de nombreuses missions en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale.

A cet effet, une convention de coordination partage certaines missions de lutte contre la délinquance. Une telle coordination devrait faciliter les échanges d'informations relatives à l'ordre, à la sécurité et à la tranquillité publics. La convention repose sur un partage de compétences et de moyens pour plus d'efficacité au sein de la commune.

Cela permet notamment à notre police municipale de suppléer la gendarmerie en matière de sécurité des biens et de surveillance sur le trafic de produits stupéfiants.

Ouverture exceptionnelle du poste de police municipale

Du 18 au 22 décembre

de 8h00 à 19h15

Mercredi 20 décembre de 8h00 à 17h00

Opération Tranquillité Vacances

Vous allez vous absenter pour les fêtes et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Le dispositif gratuit opération tranquillité vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Pour ce faire: Il vous suffit de télécharger le formulaire sur le site servicepublic.fr (rubrique Opération Tranquillité Vacances) et le déposer à la Police Municipale ou à la gendarmerie.

Des formulaires sont disponibles à la Police Municipale qui pourra vous accompagner dans la démarche.

Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Actualités

Service Enfance & Jeunesse



RESERVATIONS PERISCOLAIRE RENTREE DE JANVIER

N'oubliez pas de faire vos réservations avant le 4 janvier 2024 pour le jour de la rentrée.

Nous vous rappelons que toute présence d'enfant sans réservation préalable sera facturée double.

VACANCES D'HIVER 2024

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 12 au vendredi 23 février 2024.

Les inscriptions pourront se faire à partir du 13 janvier 2024.

BILAN DES VACANCES D'AUTOMNE

Cette année, pour les vacances d'automne, il y en avait pour tous les goûts !

Dans le cadre de notre projet autour de la culture et du patrimoine, les enfants ont assisté et participé à des spectacles organisés par la communauté de communes du Pont du Gard.

Certains ont pu (re)découvrir le Fort Saint André à Villeneuve lez Avignon avec un atelier autour de l'orfèvrerie.

D'autres ont passé une journée avec l'OCPA sur la fabrication de capitelles et une balade botanique avec l'ONF (office national des forêts).

Ces moments d'échanges intergénérationnels que le centre de loisirs met au cœur de son projet global, ont également été partagés avec les résidents de la maison de retraite autour d'activités manuelles et d'un goûter partagé.

En ce qui concerne nos objectifs liés à l'activité physique et à l'alimentation, les primaires ont pu bénéficier de l'intervention du club de handball, du club de tir à l'arc et du club de tennis de table. Les enfants ont aussi pris plaisir à cuisiner pour réaliser des goûters tels que des crêpes et des gâteaux pour le grand bonheur de tous !

Enfin, La journée d'Halloween tant attendue a fait trembler même les plus téméraires dans la fameuse salle de la peur ! Chacun a tout de même pu trouver sa place dans le monde des citrouilles ou des êtres maléfiques : animation musicale endiablée, boîtes à cracra, parcours de la mort, dessins monstrueux ou encore maquillage et chasse aux bonbons.



L'équipe pédagogique du Centre de Loisirs attend petits et grands pour des ateliers de la soirée de Noël, le 22 décembre à partir de 16h30 sur le Planet

FERMETURE DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION

Le centre de loisirs sera fermé les deux semaines des vacances de fin d'année.

Le pôle administratif sera **fermé du vendredi 22 décembre à 12h** et **réouvrira** ses portes le **mercredi 3 janvier à partir de 8h30**. Les horaires d'accueil du public : mercredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, vendredi de 8h30 à 12h

FOIRE SAINT MARTIN

Comme chaque année, le centre de loisirs a participé au défilé de la Foire Saint Martin.

Les enfants ont découvert, lors des temps péri et extra scolaires, l'histoire de Pierrot et Colombine sous différentes formes : contes, jeux théâtraux, confection de pompons, masques... Ces activités ont abouti, le 11 novembre, à un char haut en couleurs avec un groupe d'enfants et de parents qui ont fièrement défilé.



Actualités

Médiathèque



Festival du Polar de Villeneuve

Le jeudi 09 novembre, la médiathèque a accueilli Jean Christophe TIXIER auteur de romans policiers dans le cadre du festival du polar organisé par Villeneuve lez Avignon. En effet, Aramon est partenaire du festival depuis l'ouverture de la médiathèque en 2019.

Cette année encore, les passionnés de lecture noire ou les curieux de découvrir un nouveau genre de lecture, ont répondu présent à ce rendez-vous devenu incontournable de la médiathèque.

L'auteur a joué le jeu du questions réponses sur son dernier roman « La ligne » mais également sur ses sources d'inspirations, son quotidien d'auteur et ses projets à venir. Le public présent a pu échanger directement avec lui en toute simplicité. La soirée s'est achevée autour de dédicaces et de discussions libres.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, l'auteur invité et le programme associé vous sera dévoilé à la rentrée de septembre 2024.

En amont de cette rencontre, un Cluedo géant a été proposé, en partenariat avec le centre de loisirs, à l'ensemble de la population et aux enfants du centre de loisirs.

Là encore, beaucoup de familles sont venues mener l'enquête dans un esprit d'équipe à travers les rues du village.

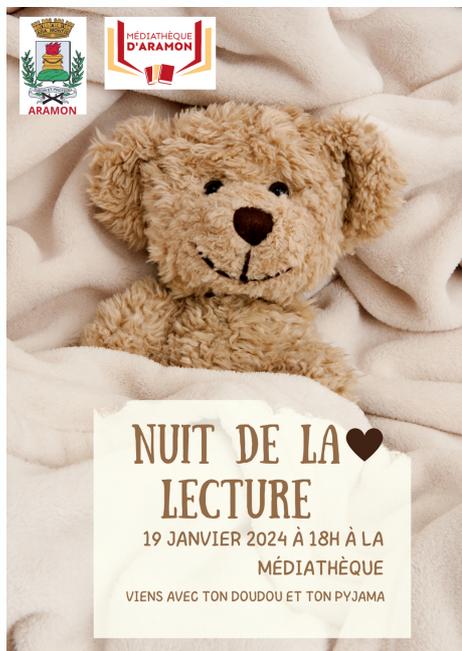
Heureusement le coupable a été démasqué et tous les participants ont pu repartir avec des bonbons pour reprendre des forces après tous ces efforts.

De nouvelles aventures

Vicky Lucas, médiathécaire, quitte ses fonctions sur Aramon fin décembre pour rapprochement familial et prendra les fonctions de médiathécaire espace jeunesse dans la commune de Crepy en Valois dans l'Oise. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et dans sa nouvelle région d'affectation.



Jean Christophe Tixier échange avec ses lecteurs à la médiathèque d'Aramon.



Actualités du Village



Opération programmée de l'habitat

Amélioration de l'habitat en centre ancien :

La commune bénéficie actuellement d'une étude menée par la communauté de communes pour connaître les problématiques en termes d'habitat en centre ancien : logement vétuste, logement vide, mauvaise isolation, problématique d'accès, de mobilité, etc...

L'objectif est de pouvoir mettre en place suite à l'étude une opération d'aide à destination des propriétaires en centre ancien pour la rénovation de l'habitat, l'adaptation des logements vis-à-vis de problématiques de mobilité réduite, la remise des logements sur le marché locatif ou la rénovation des façades.

Cette étude est réalisée par le cabinet d'études La Strada. De Décembre à Juin, ils seront amenés à visiter le centre ancien, observer l'état du bâti et questionner les habitants volontaires pour connaître les problématiques de leurs logements.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la commune de revitaliser son centre-ville, en lien avec le programme Petites Villes de Demain

Pour avoir un diagnostic précis de la situation des logements à Aramon, nous invitons la population à répondre à un bref questionnaire (anonyme et confidentiel) avant le 15 Janvier 2024. Ce questionnaire sera traité par le cabinet d'études la Strada et vous pouvez y répondre par le biais de ce QR code ou sur le lien présent sur www.aramon.fr

Pour les personnes préférant le format papier, vous pourrez retrouver le questionnaire papier à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture. Merci de redéposer le questionnaire à l'accueil, avant le 10 Janvier 2024.



Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Mardi 5 décembre, un exercice a été réalisé sur un scénario d'inondations afin de permettre à la municipalité d'Aramon de tester son organisation et son plan communal de sauvegarde en matière de risques majeurs.

Les habitants inscrits sur la liste de télé-alerte ont pu ainsi recevoir un message les informant du test.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions de la commune en matière de gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif de :

- Prévenir les risques et les réduire autant que possible.
- Organiser la réponse à un évènement majeur.
- Assurer la protection des personnes et des biens.

Le PCS se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune. Il définit les moyens humains et matériels nécessaires à la gestion de l'évènement majeur.

Le PCS est un document évolutif qui doit être régulièrement mis à jour en fonction des évolutions des risques et des moyens disponibles.

En France, toutes les communes de plus de 2 000 habitants sont tenues de disposer d'un PCS. Les communes de moins de 2 000 habitants sont également encouragées à le mettre en place.

Le PCS est un outil essentiel pour la sécurité des habitants d'une commune. Il permet d'anticiper et de mieux faire face aux évènements majeurs.

Voici quelques exemples d'actions qui peuvent être prévues dans un PCS :

- La mise en place d'un dispositif d'alerte et d'information de la population.
- L'organisation de l'évacuation des personnes en danger.
- La mise en place de mesures de protection des biens.



**Rester informé
est important**

Pour mettre à jour votre fiche contact et celle de vos proches vulnérables, vous pouvez venir en mairie ou remplir le formulaire disponible sur Aramon.fr : <https://www.inscription-volontaire.com/aramon>

Actualités du Village

Amis de Saint

Pancrease

Remise d'un chèque de 10.380 € par les Amis de Saint Pancrace

Le 9 novembre, les Amis de Saint Pancrace représentés par Guy d'Aramon, vice-président, secrétaire Christian Comte et Denise Verger, administratrice ont remis à Madame le Maire, Pascale Prat, un chèque de 10.380 € afin de compléter le financement de la restauration de deux œuvres d'Art de l'église d'Aramon : Pietà et Crucifix, Christ en pagne brun.

Les Amis Saint Pancrace d'Aramon profitent de cette occasion pour remercier les généreux donateurs qui apportent leur soutien financier à notre association ainsi que les membres de l'association qui s'engagent pour la restauration des œuvres d'Art de l'église.

Les Amis de Saint Pancrace œuvrent aux côtés de la municipalité d'Aramon qui investit depuis plus de 10 ans dans la restauration de l'église.



Madame le Maire, Pascale Prat, aux côtés de Guy d'Aramon, Denise Verger et Christian Comte

Deux aramonais au départ de la Diagonale des Fous

Deux aramonais se sont lancés sur une des courses les plus dures du monde de l'ultra trail.

Samuel ROLAND et Bruno ALEXANDRE se sont alignés au départ de la Diagonale des Fous. C'est une course de 165km avec 10000 m de dénivelé positif. Elle traverse l'île de la Réunion avec un départ de Saint Pierre pour une arrivée au stade de la redoute à Saint Denis.

Nos 2 coureurs ont connu des fortunes diverses puisque Samuel a eu des problèmes physiques et a dû abandonner au 70ème km.. quant à Bruno il a atteint son objectif et rallié le stade avec un chrono de 46h20mn.

Tournage Emissions "Vaqui" en provençal

L'équipe de Frédéric Soulié, présentateur de l'émission "Vaqui" sur France 3 Provence Alpes Côte d'Azur, accompagne Joël Martin, président de la Gaule Aramonaise, autour du Rhône et de la vie associée au fleuve et plus précisément, la pêche.

L'émission sera diffusée le 14 janvier à 10h30 sur France 3 Provence.



Les équipes de France 3 Provence en tournage dans le village accompagnés de Joël Martin et Serge Gramond, conseiller municipal.



Associations

Club des aînés



Nous voici en fin d'année, un petit bilan s'impose pour nos aînés. Les diverses manifestations ont connu un succès plus ou moins important suivant l'activité. Nous sommes toujours là (47 ans) et toujours fidèles pour nos adhérents. En ce mois d'octobre la plus importante a été la semaine bleue avec un contact très agréable avec les enfants. Certaines rencontres ont permis de se découvrir ou de se retrouver. Une bonne organisation avec les responsables du CCAS et du CENTRE DE LOISIRS. Les choses ne se terminent pas tout de même, les petites visites de enfants le mercredi matin sont très agréables. Au club les fêtes de Noël se préparent, le grand repas est annoncé.

Marie Louise notre présidente ainsi que les responsables du club souhaitent à tous une belle fin d'année, que 2024 se présente sous les meilleurs auspices.

EXCELLENTE FÊTES DE NOËL- BONNE ET HEUREUX ANNÉE 2024



Chats libres d'Aramon

Noël arrive...l'occasion pour nous de vous rappeler que les animaux ne sont pas des cadeaux comme les autres.

Un animal n'est pas un objet ou un jouet, un animal est un être vivant qui aura des besoins, besoin d'amour, de temps, d'argent et surtout besoin de vous toute sa vie.

Une grande partie des animaux offerts seront abandonnés dans l'année.

Les dangers de l'hiver pour les chats, le capot de voiture et autres cachettes.

Pour se protéger du froid, les chats ont tendance à se réfugier dans les moteurs des voitures (auxquels ils accèdent par le bas) ou entre les pneus et les passages de roues.

Ils seront d'autant plus attirés si vous venez de vous garer et que le bloc moteur et les pneus sont chauds.

On imagine aisément ce qui se passe si vous démarrez, alors qu'un chat est caché dans votre voiture. Il risque d'être blessé, gravement brûlé ou même de tomber et de se faire écraser.

Lorsque les températures baissent, vérifiez toujours les passages de roue et tapez sur votre capot avant de démarrer ! Il s'agit d'une mesure simple et qui peut sauver la vie d'un chat.

Ce chien et ce chat sont trop adorables. Ils sont le cadeau parfait pour Noël. Avec un joli noeud rouge sous le sapin, ils vont faire craquer toute la famille. C'est un coup de tête, c'est l'idée de l'année, mais pas du tout une adoption réfléchie.

Première étape d'une **démarche responsable et protectrice**, l'**identification** est **obligatoire** pour les chiens et les chats.

Pour les protéger, faites-les identifier !
www.identifier-mon-animal.fr

I-CAD
 Identification des Canidés et des Félins

L'idéal reste néanmoins d'ouvrir le capot pour vérifier qu'un chat ne se cache pas près du moteur car taper sur le capot ne suffit pas toujours, le bruit pouvant effrayer l'animal dont le réflexe peut alors être de se recroqueviller ou de se pétrifier.

En ces temps difficiles : Prenons soin des chats !

Nous avons toujours un grand besoin de familles d'accueil pour accueillir temporairement des chats en attente de trouver leur famille pour la vie. Contactez l'association au 07 66 80 36 76 pour plus de renseignements

Associations

Amis de Saint Pancrace

Installation du nouvel orgue



Il y a quelques jours, nous vous informions du lancement d'un appel à don exceptionnel afin de soutenir le projet de remplacement de l'orgue (devenu hors service) de l'église Saint Pancrace d'Aramon (30). Nous tenons à remercier dès à présent les généreux donateurs qui ont déjà participé à cette souscription. Nous vous rappelons l'objectif de réunir 1 500 euros. L'appel à don reste ouvert (bulletin joint) par chèque ou RIB (communiqué sur demande).

Votre soutien est très précieux. Le nouvel orgue a été livré et est déjà installé dans notre église.



Il reste des places dans les ateliers de Bobines & Pelotes

Il reste des places le lundi de 14h à 18h sans la couturière professionnelle, mais avec la présence d'une conseillère, membre de l'association et le jeudi de 14h à 18h avec la couturière.

Tarif : 60€ pour l'adhésion à l'association pour l'année sauf les vacances scolaires.

Tarif annuel sauf vacances scolaires :

60€ pour l'adhésion à l'association + 60€ pour participer au coût de la formation. Total : 120€

Tarif annuel sauf pendant les vacances scolaires : 60€ pour l'adhésion à l'association + 45€ pour la couturière professionnelle . Total : 105€. **Mobile : 0615373035**

Les Ecoles d'Aramon



Après un vide grenier réussi et un stand de restauration rapide tenu à la foire St Martin, nous serons présents pour la soirée de Noël pour les enfants le 22 décembre sur le planet.

Nous tiendrons un stand de vente de crêpes, pain d'épices et sablés de Noël de 17h à 19h. N'hésitez pas à venir y prendre un petit goûter !!

Il y aura beaucoup d'autres actions à venir, le loto le 20 janvier, un carnaval en mars, les chocolats de Pâques, etc... Nous comptons sur vous !!! N'hésitez pas à nous contacter sur la page Facebook.

Bonne fêtes de fin d'année à tous et surtout aux écoliers aramonais !

La Classe 51 part à Majorque



Jardins familiaux

L'assemblée générale des Jardins Familiaux d'Aramon aura lieu le 19 Janvier 2024 à 18h 30 à la salle des Paluns . Toutes les personnes intéressées par les activités jardinières seront les bienvenues . Cordialement
R. Juan 06 20 18 37 00

« Les voyages forment la jeunesse » a écrit Alphonse Allais. Alors, les membres de "la classe 51 d'Aramon" ont voulu vérifier cet adage et sont partis du 27/09 au 2/10 sur l'île de Majorque, île principale de l'archipel des Baléares.

Nous nous sommes déplacés en bus et bateau avec le concours de notre voyageur Verdié qui nous a concocté un programme de découverte très complet.

Nous avons pu ainsi, à partir de Palma, la capitale, et d'un petit hôtel accueillant, sillonner ce territoire du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

Nous avons pu voir et visiter les sites les plus beaux et les plus caractéristiques comme la cathédrale gothique entourée de sa vieille ville, très marquée par le passage des Romains et des Maures.

Nous avons fait la découverte des promontoires vertigineux autour du cap Formentor au Nord, surplombant les deux baies majestueuses de Pollença et d'Alcudia, visiter le site de la grotte du Drach, découverte par E. Martel en 1896 et la Chartreuse de Valdemossa, célèbre pour avoir accueilli les amours de l'écrivaine G. Sand et du musicien F. Chopin vers 1838.

Puis, nous avons profité du petit train en bois (1920), et en tramway, de Palma à Soller en traversant la longue chaîne montagneuse de la Tramontana et son point culminant, le Puig Major culminant à 1445m. Au port de Soller, traversée bucolique en bateau jusqu'à La Calobra où une petite crique paradisiaque aux eaux turquoises nous attendait. Si vous êtes nés en 1950/51out 52 et souhaitez passer de bons moments en bonne compagnie, vous pouvez contacter P. Latzko (0652933461), J. Masson (0661451618) ou R. Juan (0466570076), le meilleur accueil vous sera réservé !

Associations

Une journée Jeunesse et Culture dans les Capitelles le 26 Octobre

L'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon et son groupe des Capitelles ont organisé le 26 Octobre 2023, une journée pédagogique avec des jeunes du Centre des Loisirs d'Aramon. Cette journée a pu se réaliser sur initiative de la Communauté de Communes du Pont du Gard qui a lancé un appel à projet destiné à la jeunesse et pour lequel l'O.C.P.A. avait fait acte de candidature.

Les animateurs de cette journée ont été Dominique et Christian de l'association NAGES, GARRIGUES ET PIERRES SECHES et Mr GUENOT de l'Office National des Forêts.

Le programme était chargé puisque le matin, les enfants ont pu apprendre les bases de la construction d'une capitelle avec mise en pratique concrète de ce travail et l'après midi, au travers d'un parcours pédestre de 1,6 km sur le sentier des Capitelles, découvrir la garrigue aramonaise, ses multiples secrets botaniques ainsi que quelques Capitelles disséminées sur le chemin.

Les enfants présents ont été très attentifs et interrogatifs sur les sujets soumis et ont surtout apprécié de pouvoir participer pleinement aux jeux et activités manuelles qui leur ont été proposés.

L'O.C.P.A. remercie la CCPG pour le financement et le Centre de Loisirs d'Aramon pour sa participation, la transmission de savoirs est nécessaire pour une meilleure connaissance de notre patrimoine local.



Office de la Culture
et du Patrimoine
Aramon

Assemblée Générale le samedi 13 janvier - à 11h - salle de la mairie - 10h15

renouvellement des inscriptions
samedi 3 février - salle des fêtes
spectacle suivi du goûter des rois



L'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon et son groupe des Capitelles ont procédé le 27 Octobre 2023 à la mise en place du nouveau panneau d'accès au sentier des Capitelles, situé en haut du chemin de Ste Suzanne, au niveau du parking.

Le précédent panneau avait été mis en place en 2014 et depuis, quatre nouvelles capitelles ont été restaurées ce qui nécessitait une remise à jour de notre tracé qui a connu depuis lors de nombreuses modifications.

La distance du nouveau tracé est de 6 kms 5 et selon votre allure vous demandera entre 2h et 3h de marche. Il comporte 20 capitelles restaurées en pierres sèches, toutes personnalisées et une table d'orientation. Ne montez pas sur ces ouvrages, ils sont fragiles.

Nous vous souhaitons une belle balade de découverte au sein d'une garrigue verte et luxuriante qui fait la fierté de notre patrimoine aramonais. Préservons le longtemps !!

Olivades du Club des Aînés et du Lycée Agricole de Meynes avec Le Mas de Cardelle

Mi-novembre, Franck Saint Michel, propriétaire de l'huilerie du Moulin Mas de Cardelle et le Club des Aînés d'Aramon, ont accueilli les élèves du lycée agricole de Meynes pour "une olivade"

La cueillette, réalisée sur les oliviers de la commune a permis de récolter 660 kgs d'olives et a été l'occasion pour l'oléiculteur de passer son savoir faire aux élèves en matière de taille, de récolte et de restructuration des arbres.

Ainsi ils ont pu apprendre ce qu'était l'effeuillage pneumatique, la cueillette manuelle et repartir avec de l'huile fraîchement pressée.



Agenda

INVITATION

2024

Pascale Prat, Maire d'Aramon,
l'ensemble du conseil municipal
vous invitent à assister à



La cérémonie des vœux à la population

vendredi 12 janvier 2024
à 18h30 Salle Eugène Lacroix

l'esprit villageois

Mairie d'Aramon - Place Pierre Ramel - 30390 Aramon ☎ 04 66 57 38 00 📠 04 66 57 38 99 📧 accueil@aramon.fr 🌐 aramon.fr

LOTOS 2023 2024

SALLE LACROIX

16/12:
GHAR HANDBALL

17/12:
CROIX ROUGE

07/01
CLUB DES AINES

20/01
LEA

21/01
SAINT MARTIN

28/01
SUMMER
VINTAGE

04/02
FNACA

10/02
ARAMON
CHOEUR

11/02
ECOLE DE
MUSIQUE

18/02
CLASSE
D'ANTAN

24/02
CROIX
ROUGE

25/02
TEMPS DANSE

02/03
CLUB DES
AINES

03/03
LOU OAI

09/03
TOTAL MEDIA
SPORT

10/03
TOTAL MEDIA
SPORT

17/03
APVA

24/03
ETRIER
ARAMONNAIS

07/04: AMIS
SAINT
PANCRACE

Agenda

En
décembre

ARAMON

Collecte alimentaire
par le conseil
municipal des jeunes
sur le thème "repas festif"
du 06 au 20/12
produits d'hygiène bienvenus également

Points de collecte en
libre accès

Mairie
Centre de Loisirs
Médiathèque
CCAS
Carrefour Contact
(le 13/12 uniquement)

Opération collecte
en porte à porte
auprès des
commerçants et des
particuliers
le 13 /12 après midi

en partenariat avec l'épicerie solidaire d'Aramon

ARAMON

Médiathèque
D'ARAMON

Lecture de
contes de Noël
en musique

22 décembre à 18h
à la médiathèque

avec la participation de
l'École de musique d'Aramon

ARAMON

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACROBATIE

Mercredi 20 décembre
distribution des
colis aux aînés.

De 9h30 à 11h30
à 16h30 et de
14h30 à 16h30

Salle de la
Mairie

avec la participation de
l'École de musique d'Aramon

ARAMON

Le Conseil Municipal des
Jeunes d'Aramon vous
invite à

Partager vos plus
belles photos de Noël

décorations, biscuits, pulls de Noël,
vitrines etc...

du 06 au 19/12

Envoyez votre photo sur
la messagerie facebook
de @Village Aramon

Elle sera publiée sur la
page de la ville

Elle sera imprimée sur un immense
panneau créé par le CMJ sur le
Planet le 22 décembre

oai

ORGANISE

la tombola de Noël

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

AU PLANET

Retrouvez-nous au village à partir de 17h et
tentez de gagner le panier garni avec toutes
les douceurs de Noël.

2€

Ambiance et bonne humeur, friandises et
chocolats vous seront offerts

ARAMON

Médiathèque
D'ARAMON

NUIT DE LA
LECTURE

19 JANVIER 2024 À 18H À LA
Médiathèque

VIENS AVEC TON DOUDOU ET TON PYJAMA

COURSE 15KM | 450M D+
MARCHÉ 8KM
DÉPART 9H30

RÉCOMPENSES :
3 PREMIERS AU SCRATCH H/F
1ER DE CHAQUE CATÉGORIE H/F

TRAIL DU CALVAIRE
ARAMON - 14 JANVIER 2024

PLACES LIMITÉES À 500
INSCRIPTIONS SUR LE SITE (TRAIL 15€ /MARCHÉ 8€) OU SUR
PLACE (TRAIL 17€ /MARCHÉ 8€)
[HTTPS://RUN-EVASIONCHRONO.COM/ARAMON](https://run-evasionchrono.com/aramon)

En
Janvier

Tribune libre

Aramon passionnément

Le conflit israélo-palestinien et la question des otages questionnent toutes les démocraties sur un plan politique, éthique... Les premières victimes de la guerre totale menée en Ukraine et au Moyen-Orient sont les populations civiles. Il convient de nous joindre à la demande onusienne d'un cessez le feu et de la libération des otages.

L'équipe majoritaire prépare les festivités de Noël comme le devenir d'Aramon. Faire d'Aramon demain, une petite ville où il fera bon vivre reste notre objectif principal.

Pour Noël, nous préparons avec nos services des moments festifs, conviviaux et solidaires en particulier pour nos enfants avec l'implication active du CMJ, Conseil municipal des jeunes. Une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène est organisée en partenariat avec le CCAS, l'épicerie solidaire afin que tous nos concitoyens puissent bénéficier de fêtes chaleureuses. Les enfants parcourront les rues d'Aramon, en frappant aux portes des commerçants et des habitants.

Nous comptons sur votre soutien pour cette action humanitaire et remarquable menée par de jeunes collégiens en période de Noël. Nous n'oublions pas les aînés, mercredi 20 décembre, le colis gourmand leur sera offert, lors d'un temps d'échange convivial à la mairie (café, viennoiseries...)

Grand moment très attendu par les enfants : le rendez-vous ,vendredi 22 décembre sur le Planet. Cette soirée traditionnelle qui lance les festivités de fin d'année, accueillera le Père Noël et ses petits lutins. Vin chaud et chocolat chaud offerts par la municipalité, nous réchaufferont en attendant la magie d'un feu d'artifice. Une surprise organisée par le Conseil municipal des jeunes, très impliqué aussi sur ce projet, nous attend ensuite aux Petites Halles.

Pour Aramon demain, les projets ne manquent pas... Le budget participatif entre dans une nouvelle phase, le comité consultatif va étudier la faisabilité des différents projets déposés par les Aramonnais. Les projets retenus et soumis au vote des citoyens seront présentés lors de la cérémonie des vœux de Mme le maire.

En janvier, une équipe du cabinet d'urbanisme, « La Strada » interviendra dans les rues du centre ancien pour établir un diagnostic sur l'habitat dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat).

Dans le même temps une enquête est mise en ligne ainsi que des formulaires papiers disponibles à la mairie. La problématique de l'habitat vacant ,insalubre, n'est pas étrangère à Aramon, ce diagnostic nous permettra d'y proposer des solutions, à titre d'exemple des aides à la rénovation.

Cette OPAH est pilotée par la CCPG et concerne neuf villages .

Très concernés aussi par les problématiques environnementales, et souvent et à juste titre, interpellés par nos concitoyens à ce sujet, nous souhaitons que l'espace de la Lône soit requalifié. Dans les mois qui viennent un projet de rénovation du parcours de santé sera mis en œuvre. Les agrès en bois, réparables, seront remis en état par nos services techniques. Des agrès neufs compléteront le parcours de santé . Tout un chacun pourra profiter de ce poumon vert. Nous rappelons : des poubelles sont installées, les barbecues sont interdits, nous attendons un comportement civique afin de préserver ce magnifique espace, réserve de biodiversité.

Déjà engagés dans le programme national Petites Villes demain, avec par exemple le remplacement progressif de l'éclairage public, nous candidaton au programme régional BCO, Bourgs Centre Occitanie. Une fois notre candidature retenue nous pourrons alors avoir accès à des financements spécifiques régionaux, complémentaires de ceux du programme PVD.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et toutes.



QUESTIONS REPONSES AU CM DU 09/11

Q1- Lors de la séance du Conseil Municipal du jeudi 26 janvier dernier nous annonciez avoir mandaté un audit financier sur les comptes de la commune en nous précisant que nous en connaîtrions les conclusions dans le courant du second trimestre. Au cours du 3ème trimestre vous nous disiez ne pas encore avoir eu le rapport du cabinet mandaté. Dix mois après la commande de cet audit les conclusions sont-elles enfin connues à ce jour et si oui pouvez-vous nous en faire état ?

R-1 Toujours pas de réponse de madame le Maire qui nous indique que l'audit porte sur les 15 dernières années ce qui nécessite de nombreux échanges entre le service financier et le cabinet d'audit et prend donc plus de temps que prévu. Nous nous interrogeons sur la période auditée et ne manquerons pas de reposer la question ultérieurement.

Q2- Le 29 juin nous vous avons déjà interpellée sur l'obligation de valorisation des déchets compostables à partir du 1er janvier 2024 et n'avons obtenu de réponse ni de votre part ni des élus concernés représentants de notre commune au SMICTOM. A moins de 2 mois de l'échéance avez-vous des informations sur l'organisation de cette collecte notamment pour les habitants de résidences collectives et de centre village.

R2- Le courrier du SMICTOM dont Mme le Maire nous fait lecture indique clairement qu'il n'est pas prêts à mettre en œuvre cette obligation au 1er janvier. Se pose le problème du nettoyage des récupérateurs collectifs qui n'a pas encore de solution. Cependant les bailleurs ou les syndicats des résidences peuvent organiser la mise en place de récupérateurs et les particuliers qui en ont la possibilité peuvent contacter la CCPG détentrice de cette compétence pour acquérir de petits composteurs individuels.

Q3- Les travaux de la dernière tranche de l'église St Pancrace ont subi plusieurs mois de retard et doivent reprendre au plus tôt pour ne pas rendre caduque la subvention en cours. Un problème de procédure empêche actuellement le trésor public de donner son accord. Madame le Maire a saisi le conseiller spécial auprès des communautés territoriales M Forget mais ce dossier semble toujours bloqué.

Un accord transactionnel avec les artisans concernés pourrait faciliter la décision. Où en sommes-nous à ce jour ?

Quelles démarches peuvent être encore engagées ?

R3- Pas de solution de déblocage à court terme même si Mme le Maire a réaffirmé sa volonté de terminer les travaux. Tels ont été ses propos aux représentants de l'association « Les Amis de St Pancrace » venus remettre un chèque de 10380€ à la municipalité pour participer au financement de la restauration de certaines oeuvres.

CLEAN TECH VALLEE

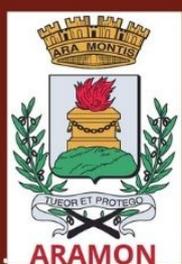
Le territoire Pont du Gard et Gard Rhodanien lauréat de la nouvelle carte des "Territoires d'Industrie". C'est la candidature de la Clean Tech Vallée qui a été retenue pour piloter ce dispositif d'état pour la période 2024/2027. Rappelons que les bureaux de la Clean Tech Vallée sont depuis 2019 installés sur notre village dans le bâtiment administratif de la centrale EDF. Une belle opportunité pour notre territoire de poursuivre ses ambitions de décarbonation de ses industries et d'accompagner les acteurs économiques dans leur transformation écologique avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2040.

45% DE L'EAU POTABLE EST PERDUE

Alors que des pénuries d'eau touchent chaque année de plus en plus de communes le rapport 2022 présenté en CM du 9/11 indique une forte baisse du rendement de notre réseau de distribution. 63,4% en 2021(SAUR) et seulement 55% en 2022 (VEOLIA). Certainement plus une guerre des chiffres entre 2 prestataires concurrents qu'une réelle dégradation du réseau mais force est de constater que beaucoup trop de fuites encore sur les 46kms de notre réseau avec 460m3/jour perdus. Avec une consommation moyenne en légère baisse il semblerait que chacun a pris conscience du besoin d'économie de cette ressource.

BONNES FETES DE NOEL ET FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS

Vos élus d'UNE AUTRE VOIX POUR ARAMON



ARAMON

★ fête Noël ★

*A partir de 16h30
sur le planet*

Vendredi 22 décembre

Animations gratuites

Ateliers maquillage et décoration de sujets de Noël

Renne mécanique façon rodéo, déambulation musicale

Mario Kart, Manège, Mascottes, Tombola

17h30: arrivée du Père Noël (avec stand photo jusqu'à 19h)

18h: lectures de contes à la médiathèque (avec l'école de musique)

19h : Feu d'Artifice

19h30 Karaoke aux Petites Halles

Gourmandises

Stand crêpes et sablés

Vin et chocolat chauds offerts par la municipalité



CMJ

CONSEIL MUNICIPAL
JEUNES D'ARAMON

booi
Animations festives aramon

Lea

Les Écoles d'Aramon